AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 14-6-76207861

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE"
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35000 RENNES — Tél. (99) 36-01-74

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F
Sous-Régisseur de recettes de la D. D. A.
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
C. C. P. RENNES 9404-94

Imprimerie de la station "Bretagne". Directeur-Gérant : P. JOURNET — Numéro du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 528 AD

BULLETIN N° 48 (Annexe) 9 JUIN 1976

POMMIER - POIRIER

- Carpocapse des pommes et des poires

Les premières chenilles vont apparaître au cours des prochains jours. Pour préserver les fruits de leurs attaques, un traitement doit être effectué dès que possible après réception de cet avis, et au plus tard le 12 juin.

Utiliser l'un des insecticides indiqués sur la liste des produits homologués ou en autorisation provisoire de vente que vous trouverez à la page 18 de la revue Phytoma de février 1976. Cependant, la préférence devra, si possible, être donnée à la Phosalone (Azofène, Dynalone, Zolone), au Phosphamidon (Dimécron) ou au Diéthion (Kilspide, Rhodocide) peu néfastes à l'égard des insectes utiles.

- Tavelure du pommier et du poirier

Les risques de contamination par ascospores sont pratiquement terminés. Aussi, l'adjonction d'un fongicide anti-tavelure au produit destiné à combattre le carpocapse ne se justifie pas , sauf sur des variétés extrêmement sensibles sur lesquelles des taches de tavelure seraient apparues.

- Oïdium du pommier

Dans les vergers où cette maladie aurait pris une extension importante, il est conseillé de réaliser un traitement curatif au Permanganate de potassium, à la dose de 125 g/hl, sans mouillant.

Cette application devra être suivie, le lendemain, d'un traitement fongicide anti-oïdium à action préventive.

POMME DE TERRE

- Doryphore

Continuer à surveiller les cultures afin d'intervenir, si nécessaire, au stade "jeunes larves".

- Mildiou

Compte tenu de la sécheresse, aucune intervention ne se justifie, sauf dans des secteurs où des brumes persistantes auraient été observées.

CHENILLES DE NOCTUELLES SUR DIVERSES CULTURES

Des dégâts occasionnés par des vers de noctuelles (vers gris le plus souvent) ont déjà été constatés, ou risquent de se produire sur diverses cultures (maïs, betteraves, choux, carottes, etc ...)

.../...

P. 164

Il convient donc de surveiller les cultures afin d'intervenir éventuellement avant que des dégâts graves ne soient commis.

Pour les espèces qui se maintiennent en permanence sur le feuillage, la lutte doit être envisagée en pulvérisation (1.000 l/ha), avec l'un des produits suivants :

- Carbaryl à 100 g/hl (Kumital, Minotor, Prosévor, Sévin)
- Endosulfan à 200 g/hl (Endofène, Insectophène, Thiodan, Thiodane)
- Lindane à 400-500 g/hl (nombreuses spécialités)
- Toxaphène à 400-500 g/hl (Phénoryl)
- Trichlorfon à 100 g/hl (Diptérex)

Pour les vers se cachant dans le sol durant le jour et occasionnant leurs dégâts la nuit, les épandages d'appâts empoisonnés sont préférables. Ceux-ci doivent être épandus dans la soirée, à raison de 30 à 50 kg à l'hectare suivant l'importance de la population.

Ces appâts peuvent être achetés dans le commerce ou confectionnés à la ferme (appâts identiques à ceux préconisés contre les larves de tipules, dans le bulletin n° 40 du 27 février 1976, auxquels il faut ajouter ceux à base de Chlorpyriphos et de Phoxime, nouvellement autorisés pour cet usage).

MILDIOU SUR OIGNON ET ECHALOTE

Dans les zones où les brumes sont fréquentes, le mildiou est à craindre sur oignon et échalote.

Pour prévenir le développement de cette maladie, effectuer dès à présent un traitement avec l'un des produits suivants, auquel on ajoutera un mouillant :

- Propinèbe : 210 g/hl (Antracol)
- Mancozèbe : 160 g/hl (Dithane M 45, Sandozèbe)
- Manèbe : 160 g/hl (nombreuses spécialités)

Utiliser de préférence un appareil pneumatique (atomiseur), en traitant les cultures par deux passages, à l'aller et au retour.

L'Ingénieur et le Technicien chargés des Avertissements Agricoles,

G. PAITIER et M.P. VANNIER

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription phytosanitaire "Bretagne",

J. DELOUSTAL.

Dernière note : Bulletin n° 47 du 26 mai 1976

PARASITES ANIMAUX

MOUCHE DES SEMIS -

Les larves de cette mouche, Phorbia platura, occasionnent fréquemment de sérieux dégâts dans les cultures. Les adultes apparaissent au printemps et pondent à la fin d'avril ou au début de mai, sur le sol, au pied de différentes plantes : crucifères, poireaux, céréales, ... Les jeunes larves s'attaquent aux graines en germination, notamment à celles du maïs, des melons, cornichons et surtout du haricot. Elles s'introduisent dans les cotylédons, les rongent et détruisent le bourgeon central. Les jeunes plantes ne sortent pas où lèvent avec difficulté et, dans ce cas, les feuilles cotylédonaires, plus ou moins mal formées, présentent des taches rougeâtres caractéristiques. Les plantes borgnes ne peuvent se développer que par l'intermédiaire des pousses secondaires.

Il convient de favoriser une levée rapide, en ne semant pas trop profondément dans un sol suffisamment réchauffé. L'enrobage des semences avec un produit à base de Diéthion (500 g d'Hylemox poudre par quintal de graines) ou de Trichloronate (500 g de Phytosol 20 par quintal de graines) est efficace.

PUCERONS -

Le puceron noir des fèves, Aphis fabae, s'attaque aux haricots dès le mois de mai et peut causer d'importants dégâts durant les étés chauds et secs. Il transmet les maladies à virus.

En cas de nécessité, traiter avec un produit aphicide autorisé sur cultures légumières. Pendant la floraison, utiliser un produit non toxique pour les abeilles.

ARAIGNEES JAUNES -

De fortes pullulations de ces acariens, Tetranychus urticae, s'observent parfois en année sèche. Leurs piqûres déterminent l'apparition d'innombrables petits points blanchâtres sur les feuilles, dont la face inférieure se recouvre de fines toiles soyeuses. Par la suite, le limbe se dessèche par petites plaques.

Utiliser un produit acaricide spécifique autorisé sur cultures légumières.

BRUCHE -

Ce petit coléoptère gris, Acanthoscelides obtectus, est plutôt un ravageur des graines entreposées. Une seule génération peut vivre à l'extérieur sur les plantes. C'est seulement par les belles journées de juillet, août ou septembre, lorsque la température dépasse 20°, que les insectes quittent les greniers et gagnent les cultures pour rechercher les gousses qui commencent à mûrir, à l'intérieur desquelles les femelles pondent leurs oeufs. Dès leur éclosion, les larves pénètrent dans les grains et y poursuivent leur évolution après la récolte, dans les locaux d'entreposage. Suivant la température de ceux-ci, la sortie des adultes aura lieu à l'automne ou seulement au printemps suivant.

Pour éviter la contamination sur pied des grains destinés à la consommation en sec, des pulvérisations effectuées au moment de la maturation des graines avec un produit à base de Parathion ou de Lindane donnent de bons résultats.

J. SCHNEIDER
Ingénieur d'Agronomie
Chef du Poste de Saint-Malo

765